

COMMUNE DE TIGERY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance

Date de convocation : 05 septembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 05 septembre 2025

Date d'affichage du compte-rendu : 19 septembre 2025

Nombre de conseillers

Élus : 27

En exercice : 27

Présents : 20

Pouvoirs : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Germain DUPONT, Maire.

Présents : Alain BAUDU, Magali CHAPET, Alexis DELRIU, Germain DUPONT, Philippe MUSSEAU, Antoine ROBERT, Stéphane SOL, Séverine TERRÉ, Sabrina VUMI, Luc DINO, Pascal LETERRIER, Mélanie LLOPIS Y CIRERA, Christiane MAILLARD, Amina MEKKID TIMSI, Cédric TOUCHAIS, Anne-Isabelle KLING, Nicolas LE PROVOST, Nathalie LESCANE, Pascal LETERRIER, Gérard NEPPER.

Absents : Samy MEROUCHI donne pouvoir à Antoine ROBERT, Luc DINO, Rosalie SIMEONI-HUYNH donne pouvoir à Philippe MUSSEAU, Hermine RAKOTOMALALA donne pouvoir à Sabrina VUMI.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil municipal, **Monsieur Alexis DELRIU** a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

I Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025

II Projets de délibérations

- Point n°1 – Subvention 2025 aux associations
- Point n°2 – Déclassement du domaine public et désaffection d'un bien sis 2 Passage des Haubans
- Point n°3 - Cession du bien sis 2, Passage des Haubans
- Point n°4 – Modification simplifiée n°5 du PLU – Bilan de la concertation
- Point n°5 – Avenant à la convention ADS, service commun des instructions d'urbanisme, avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

III - Rendu-compte des Décisions et Arrêtés pris par le Maire du 12 juin 2025 au 22 août 2025

IV – Questions diverses

COMMUNE DE TIGERY

Ouverture de la séance du Conseil municipal à 20h00, Monsieur Alexis DELRIU est désigné comme secrétaire de séance.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du jeudi 19 juin 2025 est adopté à l'unanimité par les élus présents et représentés et n'appelle aucune observation.

II. Délibérations à l'ordre du jour :

- Délibération n°2025-37 : Subvention 2025 aux associations
- Délibération n°2025-38 : Déclassement du domaine public et désaffection d'un bien sis 2 Passage des Haubans
- Délibération n°2025-39 : Cession du bien sis 2, Passage des Haubans
- Délibération n°2025-40 : Modification simplifiée n°5 du PLU – Bilan de la concertation
- Délibération n°2025-41 : Avenant à la convention ADS, service commun des instructions d'urbanisme, avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

III - Rendu-compte des Décisions et Arrêtés pris par le Maire du 12 juin 2025 au 22 août 2025

DELIBERATION N° 2025 - 37

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

RAPPORTEUR : Luc DINO

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis de la commission générale en date du 04 septembre 2025,

CONSIDERANT l'importance du rôle des associations loi 1901 dans l'animation de la vie de la commune, il est proposé de leur verser les crédits nécessaires à leurs activités associatives ;

CONSIDERANT qu'il convient d'attribuer, en complément des subventions annuelles délibérées en mars 2025, de nouvelles subventions telles que présentées ci-après.

Le Conseil municipal, AYANT entendu l'exposé de son rapporteur et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :



COMMUNE DE TIGERY

ARTICLE 1er : DECIDE d'attribuer pour l'année 2025 les subventions aux associations figurant ci-dessous :

- | | | |
|--|--|-----------|
| • Subvention annuelle : | Elève ta voix | 1000,00 € |
| • Soutien aux sportifs de haut niveau : | M. Evan DUBOC (golfeur) | 500,00 € |
| | M. Florian LAROUMAGNE (tir de précision) | 500,00 € |
| • Subvention exceptionnelle pour leur participation aux activités sportives en milieu scolaire : | | |

ARTICLE 2 : DONNE POUVOIR au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 2025 - 38

OBJET : DESAFFECTION ET DECLASSEMENT D'UN BIEN SIS 2, PASSAGE DES HAUBANS

RAPPORTEUR : Germain DUPONT

VU le Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), et notamment les articles L. 3111-1 et suivants.

VU l'avis favorable de la commission,

VU l'avis de la commission générale en date du,

CONSIDERANT que le bien communal, composé d'un logement de 115 m² en R+1, au 2 passage des Haubans, sur la parcelle cadastrée AB75 d'une surface de 495 m², est la propriété de la commune de Tigery ;

CONSIDERANT que ce bien, initialement destiné à l'hébergement du directeur de l'école du Clos, n'a plus cette vocation de par la création du corps des professeurs des écoles, prévue par le décret no 90.680 du 1er août 1990 ;

CONSIDERANT que ce bien est loué depuis le 1^{er} octobre 2019, et qu'aucun membre du corps enseignant ne s'est porté candidat depuis pour obtenir ce logement au titre de ses fonctions ;

CONSIDERANT qu'il résulte de cette situation une désaffection de fait de ce bien.

COMMUNE DE TIGERY

Le Conseil municipal, AYANT entendu l'exposé de son rapporteur et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

ARTICLE 1er : CONSTATE la désaffection du bien immobilier, bâti sur la parcelle AB75, composé d'un logement de 115 m², sis 2, rue des Haubans

ARTICLE 2 : DECIDE du déclassement de ce bien du domaine public communal, et son intégration dans le domaine privé de la commune.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

DELIBERATION N° 2025 - 39

OBJET : CESSION IMMOBILIÈRE – LOGEMENT SIS 2, PASSAGE DES HAUBANS

RAPPORTEUR : Germain DUPONT

VU l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L3221-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU la délibération 2025-38 du 15 septembre 2025

VU l'avis de la DNID en date du 08 avril 2025 2025, estimant à 322.000€, à plus ou moins 10%, la valeur vénale de la parcelle bâtie, propriété de la ville de Tigery, cadastrée AB75, d'une superficie de 495 m², composée d'un logement de 115 m² en R+1, au 2 passage des Haubans, actuellement occupé par son locataire.

CONSIDERANT la volonté de la commune de Tigery, de vendre ce libre, au bénéfice du locataire actuel ;

CONSIDERANT le courrier de proposition d'une cession à Monsieur Yannick BOUTET, actuel locataire du bien, en date du 14 avril 2025, pour un montant de 289 800€, soit 2520.00€/ m² ;

CONSIDERANT le courriel du 21 avril 2025 de Monsieur Yannick BOUTET, nous indiquant accepter l'offre de la commune ;

Le Conseil municipal, AYANT entendu l'exposé de son rapporteur et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE : la cession du logement cadastré AB75, d'une superficie de 115 m², situé 2 passage des Haubans, au prix net de 289 800€, à Monsieur Yannick BOUTET.

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer l'acte authentique ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier, qui sera dressé par l'étude notariale de maître BERTIN, en la résidence de MELUN (Seine-et-Marne).

COMMUNE DE TIGERY

DELIBERATION N° 2025 - 40

OBJET : PLU / MODIFICATION SIMPLIFIEE N°5 / BILAN DE LA CONCERTATION

RAPPORTEUR : Germain DUPONT

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-45 à L. 153-48, L. 104-6, R. 104-23, L. 103-2 et L. 103-3,

VU le Code de l'environnement,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2003, modifié le 07 juin 2004, le 29 mai 2006, le 15 décembre 2008, le 14 septembre 2011, révisé le 28 février 2013 puis modifié le 28 septembre 2016, le 27 novembre 2017, le 14 novembre 2018 et le 14 novembre 2019,

VU les avis des personnes publiques consultées,

VU la décision n° MRAe AKIF-2024-047 en date du 3 juillet 2024 soumettant le projet de modification n° 5 du PLU à évaluation environnementale,

VU la délibération n° 2025-23 en date du 7 mai 2025 définissant les modalités de concertation préalable,

VU l'avis n° MRAe APPF-2025-082 du 13 août 2025 - Note d'information relative à l'absence d'observation de la Mission Régionale d'Autorité environnementale d'Ile de France sur le PLU de Tigery (91) dans le cadre de sa modification simplifiée n°5,

VU la concertation préalable qui s'est déroulée du 12 mai au 12 septembre 2025,

VU le bilan de la concertation préalable ci-annexé,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission générale du 04 septembre 2025

CONSIDERANT que le projet de modification simplifiée n° 5 du PLU a pour objectif de maintenir l'activité existante de stockage de données immatérielles autrement dite « data-center » sur le site de la rue des Vignes

CONSIDERANT que ces motifs présentent un intérêt général pour la commune et ne remettent pas en cause l'équilibre du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD),

CONSIDERANT que l'ensemble des modalités de concertation préalable définies ont été respectées et que les moyens mis en œuvre ont permis une bonne information de la population pendant toute la durée des études,

CONSIDERANT que le bilan de la concertation préalable relative au projet de modification simplifiée n° du PLU annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT la nécessité de tirer le bilan de la concertation préalable et de lancer une consultation accessible au public pour une durée d'un mois,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

-D'APPROUVER le bilan de la concertation préalable relative au projet de modification simplifiée n° 5 du PLU tel qu'annexé et de lancer une consultation accessible au public pour une durée d'un mois.

COMMUNE DE TIGERY

DELIBERATION N° 2025 - 41

OBJET : SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DE CONVENTION D'ADHESION DE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS DE LA VILLE DE TIGERY A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

RAPPORTEUR : Germain DUPONT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-4-2 permettant la création des services communs entre un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres pour l'exercice de missions opérationnelles ou fonctionnelles ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF-DRCL/955 du 15 septembre 2015 portant création de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ;

Vu la délibération n° DEL-2017/265 de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud en date du 27 juin 2017 approuvant l'adhésion de la ville de Tigery au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols ;

Vu la délibération municipal n°2018.02 en date du 17 janvier 2018 relative à l'adhésion de la ville de Tigery au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud ;

Vu l'avenant d'adhésion de la commune de Tigery au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols en date du 04 avril 2018 ;

Considérant l'intérêt pour la commune de Tigery d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols, en confiant la co-instruction d'une partie des dossiers sur l'ensemble de son territoire ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'avenant d'adhésion de la commune de Tigery au service commun d'instruction des ADS ;

Le Conseil municipal, AYANT entendu l'exposé de son rapporteur et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'approuver l'avenant de la convention d'adhésion au service commun entre la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et la commune de Tigery.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents afférents.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

COMMUNE DE TIGERY

III. Rendu-compte des Décisions et Arrêtés pris par le Maire du 12 juin 2025 au 22 août 2025.

Arrêtés 2025 :

12/06/2025	068/2025	Fermeture place Liedekerke Beaufort - fête de la ville
13/06/2025	069/2025	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public - Sté DEMECO - déménagement de Mme France 07 route de Lieusaint le 28 juin 2025
13/06/2025	070/2025	Concours de pêche fête de la ville
19/06/2025	071/2025	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public - Sté INEO INFRACOM - stationnement nacelle au 32 route de Lieusaint - 30 juin 2025
25/06/2025	072/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de recherche de réseau gaz par la société SERPOLLET Avenue des Fossés neufs le 1er juillet 2025
30/06/2025	073/2025	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public pour le stationnement d'une benne sur les places de parking du bar tabac de Mme Sophie LANCA du 30 juin au 04 juillet 2025
02/07/2025	074/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de réfection d'enrobé route de Corbeil par la société EUROVIA du 07 juillet au 31 juillet 2025
02/07/2025	075/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de terrassement pour branchement électrique -Sté GH2E au 08 rue du citoyen Vergne du 22 au 31 juillet 2025
08/07/2025	076/2025	Arrêté de non opposition à déclaration d'autorisation préalable à modification d'enseigne pour FRANPRIXT HOLDING
10/07/2025	077/2025	Arrêté portant prolongation de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°5 du PLU
15/07/2025	078/2025	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public pour un camion toupie au 1bis rue des Vignes du 18 au 21 juillet 2025
15/07/2025	079/2025	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public pour la Sté STORE AND CO - livraison au 32 rue des Marronniers du 18 au 25 juillet 2025
17/07/2025	080/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de réfection de voirie du giratoire de Saint-Pierre par la société EUROVIA dans la nuit du 11 au 12 août 2025
17/07/2025	081/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de réfection de voirie route de Sénart entre rue madame et rue du Bicheriot - Sté EUROVIA du 18 au 22 août 2025
17/07/2025	082/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de terrassement pour branchement électrique Sté GH2E au 3bis route de Sénart à compter du 06 août 2025
04/08/2025	083/2025	Arrêté Brocante du 31 août 2025
07/08/2025	084/2025	Arrêté portant autorisation de travaux de terrassement pour suppression branchement gaz - Sté Serpollet pour GRDF au 32/34 route de Lieusaint
18/08/2025	085/2025	Arrêté portant autorisation de travaux Sté VIATP pour les travaux de terrassement pour fibre optique - route de Lieusaint du 18 au 29 août 2025
18/08/2025	086/2025	Arrêté portant autorisation de travaux Sté EUROVIA pour des travaux de reprise de l'enrobé au lac de Tigery du 18 août au 05 septembre 2025

COMMUNE DE TIGERY

Décisions 2025 :

2025-19	30/06/2025	Attribution du marché fourniture de gaz et services à la société ENGIE
2025-20	09/07/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh
2025-21	09/07/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent atsem/clsh
2025-22	01/08/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh séjour
2025-23	01/08/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh séjour
2025-24	01/08/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh séjour
2025-25	01/08/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh séjour
2025-26	01/08/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh séjour
2025-27	01/08/2025	Décision du maire dépassement contingent 25HS d'un agent clsh séjour

IV Questions diverses / points divers :

- Un traitement des jacinthes vertes au lac est prévu par l'Agglomération Grand Paris Sud, l'aire de jeux sera rénovée et les cheminements ont été élargis pour le passage des véhicules d'entretien.
- Signature d'un contrat relatif aux C2E (certificats d'économie d'énergie)
- îlot de santé / Maison des Associations : ouverture prévue en novembre pour les associations et en janvier pour les praticiens (kinés, pédiatre, coach estime de soi, 2 psychothérapeutes, psychologue, ostéo, podologue) il reste 2 locaux vacants.
- Chantier de la salle des fêtes : un ferroscan a été demandé à l'entreprise afin de vérifier les fondations et l'armature du bâtiment.
- BIA : remerciement aux bénévoles pour le simulateur de vols
- Forum des associations du 06 septembre réalisé avec succès – merci aux services et associations
- Exposition sur l'histoire de Tigery les 20 et 21 septembre pour les Journées du Patrimoine

La Séance est levée à 21H05.

Le secrétaire de séance,

Alexis DELRIU



Le Maire,

Germain DUPONT




Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le

ID : 091-219106176-20250915-PV_CM_15092025-AU

S²LO

